VENERIE

la chasse aux chiens courants



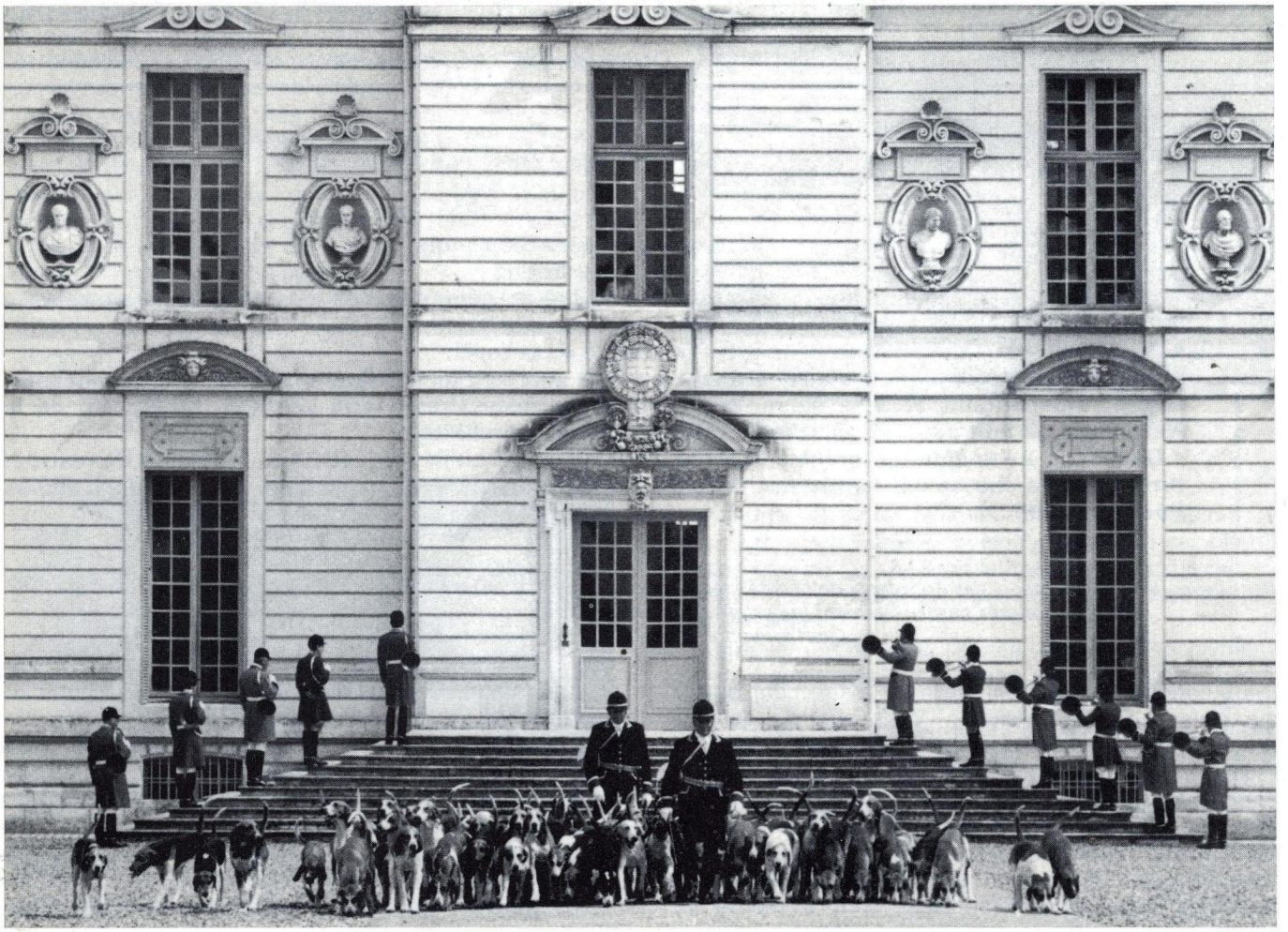

(Photo : Claude-L. Vuitton)

LA VÉNERIE DE CHEVERNY : L'UNE DES IMAGES DE MARQUE DE LA FRANCE, UNE ACTIVITÉ CULTURELLE ET ÉCONOMIQUE DE LA SOLOGNE

Cheverny, son château, son équipage ont traversé les siècles et les frontières.

La célèbre affiche représentant l'équipage en tenue rouge (*) pour la circonstance, devant le château, a fait le tour du monde : des gares de la Société Nationale des Chemins de Fer Français au métro de Moscou.

C'est par siècles, en effet, qu'il faudrait conter l'histoire de Cheverny qui a gardé son empreinte initiale de propriété seigneuriale de l'époque d'Henri II. A la différence de châteaux également prestigieux, mais maintenant vides, tels Chambord, Blois — La France fut gouvernée de Blois —, Cheverny est resté vivant et meublé. Ce mobilier justifierait à lui seul la visite ; citons, entre autre, les tapisseries tissées aux Ateliers de Paris qui précédèrent les Gobelins.

* *La véritable tenue de chasse est en effet bleu de Roi à parements en velours rouge.*

L'équipage de Cheverny fut fondé en 1850. Il découpla quelques années sur le chevreuil avant de se mettre définitivement, vers 1860, dans la voie du cerf.

L'ouverture au public de Cheverny fut un moment «historique» dirons-nous, lorsque le propriétaire de l'époque, le marquis de Vibraye, oncle de l'actuel maître d'équipage, en prit l'initiative dès le lendemain de la première Guerre mondiale. Quel bouleversement ce fut dans la tradition !

Le marquis de Vibraye avait compris, en effet, que pour maintenir dignement ce patrimoine, il fallait faire preuve d'imagination et s'adapter aux impératifs de la conjoncture. Il fut critiqué par ses pairs et, bien entendu, par sa famille, mais son expérience fut peu à peu admirée puis imitée.

Figure exceptionnelle pour plusieurs générations de veneurs, le marquis de Vibraye présida la Société de Véne-

rie de 1954 à 1972. Il fut maître d'équipage plus de cinquante saisons jusqu'à l'année de son décès, en 1976. C'est à lui que Cheverny doit son organisation et sa notoriété.

L'équipage chasse de longue date deux fois par semaine, les mardis et samedis. La «grande chasse», comme disent les Solognots, est une véritable institution locale. Le territoire comprend, outre, bien sûr, la forêt de Cheverny — dont les 2 500 hectares permettent d'assurer les chasses d'entraînement — le territoire domanial de Boulogne, limitrophe de Chambord ainsi que nombreuses propriétés particulières du Loir-et-Cher, et dans une moindre mesure, du Loiret.

Les chasses sont typiques de ce pays de Sologne, réputé aussi dur que les cerfs qui savent prendre d'infinis parcours, de la lande déserte aux queues d'étangs sur des dizaines de kilomètres.

La meute a été sélectionnée pour vaincre les difficultés particulières de ce territoire. Ses origines sont anglaise et poitevine. L'ensemble, depuis quelques années et à l'instigation de l'actuel maître d'équipage, accuse un net retour au type français : Il existe environ un quart de l'effectif à prédominance de sang anglais et trois quarts, de français tricolore.

L'équipage est constitué en association à but non lucratif selon la loi de 1901. Il compte de nombreux amis et supporters. Il n'est pas rare de ne compter, tel mardi, au rendez-vous, que dix suiveurs, mais de retrouver, le «téléphone solognot» ayant fonctionné, après avoir traversé bien des territoires, une centaine de personnes à la curée.

Chaque saison (c'est l'usage des veneurs), ce sont quelques tonnes de venaison qui sont distribuées gracieusement et amicalement, suivant un processus établi de longue date, aux résidents des communes avoisinantes, aux agriculteurs riverains des forêts, etc.

*
* *



Le marquis de Vibraye. (Photo Archives)



La salle des trophées.

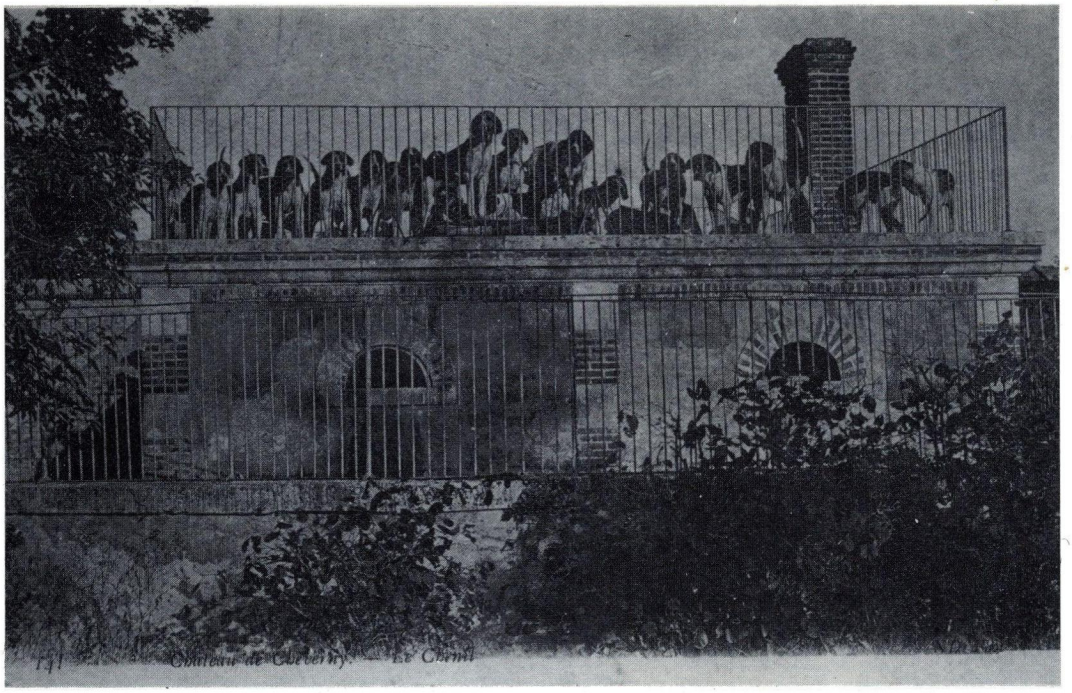

Le belvédère du chenil de Cheverny.

Sans chien, sans équipage, Cheverny offrirait la simple image d'un magnifique monument historique, certes, mais semblable à des dizaines d'autres que l'on peut visiter partout ailleurs. Trois facteurs contribuent à la spécificité de Cheverny en matière touristique : son château en lui-même bien sûr, mais aussi sa vénerie, et pour cela, son public.

Il faut souligner, en effet, qu'un pourcentage important de visiteurs viennent à Cheverny beaucoup plus en raison de la meute que pour admirer château, parc ou mobilier. Au moment des vacances, à la belle saison, ce sont quelquefois jusqu'à trois mille personnes par jour qui viennent à Cheverny.

Du vacancier, sur la route du Midi, au chef d'entreprise à la recherche d'un lieu de congrès, chacun est intéressé par les chiens et l'existence d'un équipage de chasse à courre. Tous s'interrogent sur la vénerie au sens large de sa signification.

Les questions posées sont parfois inattendues. Un visiteur s'enquit un jour de la différence existant entre la «vannerie» et la «vénerie» !.

Il ne se passe pas de semaine, sans que les journalistes ou personnalités diverses ne visitent Cheverny et qu'ils y soient reçus personnellement afin de les informer sur la vénerie : cet art de chasse typiquement français, ce qu'il représente, le nombre d'équipages existants, de chiens, de chevaux, d'animaux courus etc. Des comités d'entreprise aux cars japonais, en passant par les clubs du troisième âge, l'étonnement et l'intérêt sont suscités systématiquement.

C'est très fréquemment que la Préfecture du Loir-et-Cher, tel ou tel ministère, demandent au vicomte de Sigalas de recevoir une délégation ou encore un responsable politique français ou étranger, et même, parfois, un chef d'État en visite dans la région.

Citons ainsi parmi tant d'autres, le passage des Présidents Truman, Eisenhower, de l'actuelle Reine Mère d'Angleterre, de l'Émir du Koweit, de l'Empereur du Japon, de Mme Furstewa, Ministre de la Culture en U.R.S.S., etc.

Par ailleurs, dès son installation à la Préfecture du Loir-et-Cher, au printemps 1981, Mme Chassagne tint à connaître l'entité Cheverny. S'intéressant autant aux tapisseries du château qu'à la soupe des chiens, Mme le Préfet pu apprécier son importance dans les domaines économiques, socio-culturels ; et, au moment de son départ, elle assura Arnaud de Sigalas de son approbation et de son soutien. Mme le Préfet insista sur le fait que Cheverny concourait de plus au prestige français.

C'est tout au long de l'année que Cheverny est vivant en raison, aussi, des célèbres spectacles d'été, «Cheverny à la lueur des flambeaux», où sont alliés la splendeur du château et de son parc, la trompe de chasse, la meute, la présentation de l'équipage dans une extraordinaire et indéfinissable ambiance, unique au monde. Ces spectacles sont organisés quatre à cinq fois chaque année, entre le 15 juillet et le 15 août. Ils attirent, selon les conditions atmosphériques, car tout se déroule en plein-air, trois à quatre mille personnes à chaque fois. L'impact pour la vénerie est donc considérable. C'est le maître d'équipage qui prend lui-même le micro pour exprimer avec conviction, avec toute sa passion pour la Sologne et sa propriété de Cheverny, ce qui est sa raison et sa joie de vivre.

Nous ajoutons que ces spectacles sont organisés au profit d'œuvres philantropiques.

Les congrès, les séminaires sont le troisième type d'activité de Cheverny. Ceux-ci se déroulent généralement à l'Orangerie ou dans la salle des trophées, au son des trompes de chasse. Ils sont souvent associés à une présentation de l'équipage dans le parc du Château. Là aussi, les contacts avec l'étranger sont multiples et contribuent au rayonnement de la France. Plus prosaïquement, ces séminaires amènent un élément précieux à la vie économique locale et constituent une branche d'activité indispensable à l'entreprise Cheverny.

Tout ceci suppose une véritable régie parfaitement organisée. Arnaud de Sigalas s'y emploie à plein temps, assisté à des niveaux divers, d'une quarantaine de collaborateurs. De la tonte des pelouses, à la tenue de la comptabilité et aux relations publiques, tout est à faire. En cette dernière matière, Cheverny a participé, par exemple, à une exposition, à Tokyo, dénommée «Val-de-Loire». Des meubles, des tapisseries et des armures

furent provisoirement expatriés. Indissociablement liées à notre folklore, les Trompes de Cheverny furent du voyage. Pendant les premières journées de cette présentation, quotidiennement, près de cent-vingt-cinq-mille Japonais eurent la révélation d'une part unique de la culture et des traditions de notre pays.

Il est ainsi aisé de supposer le travail de préparation gigantesque qu'une telle activité représente pour des particuliers. L'entreprise «Cheverny» fonctionne pour cela comme une P.M.E. Il faut équilibrer un budget impressionnant. Pour les dépenses, le poste «emplois» : une quarantaine de salaires à assurer chaque fin de mois ; l'entretien de l'outil de travail, par exemple, celui des milliers de mètres carrés de toiture, la restauration des œuvres d'art, la gestion de la forêt, etc. Il faut dire que le château est inscrit à l'«Inventaire supplémentaire des Monuments historiques», il ne perçoit donc aucune aide, aucune subvention de l'État. Et c'est donc au propriétaire responsable d'assumer toutes les dépenses par des recettes qu'il se doit d'imaginer. Les recettes proviennent des visites, des congrès et, dans une moindre mesure, de l'exploitation agricole et forestière du domaine.

C'est en juste équilibre que ce budget est bouclé. Et aucune défaillance, ni relâchement, dans le dynamisme et la rigueur de la gestion, ne peuvent être envisagés.

Il nous faut souligner de surcroît, les retombées économiques, et, donc, sociales de toutes ces activités multiples et qui sont des plus appréciables pour le village et le département même : garagistes, hôteliers, entrepreneurs, artisans, fournisseurs de toute nature. Il peut être estimé que plus de deux mille personnes sont concernées par l'existence de l'activité Cheverny.

Conscients de leurs responsabilités et motivé par leur amour pour Cheverny, ses propriétaires ne ménagent ni leur temps ni leur peine. A la fois exploitant agricole et forestier, entrepreneur de loisirs, organisateur de congrès, garant d'un patrimoine architectural et artistique, le vicomte de Sigalas cumule également les présidences de nombreuses associations (de celle des Propriétaires d'Étangs de Sologne à «La Lyre de Cheverny»), toutes ces activités contribuant à la vie locale et régionale. Dans ces conditions, il faut bien supposer qu'il se doit d'être disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours par an, étant donné la nature parfaitement envahissante de toutes ces activités. La détente, l'évasion, c'est avec son épouse, derrière ses chiens, que le P.D.G. de Cheverny les trouve.

Il lui apparaît, sans aucune hésitation, que supprimer la meute, l'équipage, serait détruire l'originalité de Cheverny. Envisager de remplacer les cent français tricolores par des lions et des singes, de créer en Sologne un parc zoologique pour attirer les indispensables visiteurs, constituerait une sorte d'abandon, une solution de facilité, contraire en tout cas au prestige traditionnel de Cheverny.

P.B.



«L'équipage compte de nombreux amis et supporters.» Le vicomte Arnaud de Sigalas au centre. (Photo : Courtoisie)